

Bruxelles, le 24 juillet 1974.  
VDP/je  
Remis au télex à 12 H

"PRIORITÉ P-1"

Note BIO (74) 179 aux Bureaux Nationaux  
c.c. aux Membres du Groupe et à MM. les Directeurs Généraux des DG I et X

444.42

432

CONFÉRENCE DE PRESSE DE M. LARDINOIS, LA HAYE, LE 23 JUILLET 1974

A l'occasion d'une visite faite à La Haye sur invitation du gouvernement néerlandais, M. Lardinois a donné hier une conférence de presse au cours de laquelle il a fait état de ses préoccupations au sujet des mesures d'aides nationales que le gouvernement français vient d'annoncer en faveur de ses agriculteurs. Tout en soulignant qu'il parlait à titre personnel, la Commission devant encore discuter des mesures françaises pendant sa réunion d'aujourd'hui, M. Lardinois a déclaré que les aides françaises, et notamment la prime accordée par vache, étaient à considérer comme des distorsions de concurrence. Il a exprimé l'espoir que la Commission le suive dans son appréciation et prenne une position claire à ce sujet.

M. Lardinois s'est prononcé en faveur d'une discussion approfondie sur les mesures françaises au sein du Conseil des Ministres. Il y aurait moyen, lors d'un échange de vues entre ministres, de discuter d'éventuelles alternatives aux mesures annoncées par le gouvernement français. Parmi ces alternatives pourrait se trouver, bien entendu, la diminution des montants compensatoires français qui aiderait les producteurs français en même temps qu'elle constituerait un pas vers la réintégration du marché commun agricole. L'initiative pour une telle opération reviendrait évidemment à la France.

M. Lardinois a souligné que la France n'était pas le seul pays qui avait pris des mesures nationales pour faire face à certaines difficultés. Faisant allusion aux efforts qui ont été nécessaires pour réintégrer certains pays dans le cadre communautaire (Italie) et pour trouver une solution communautaire à des problèmes nationaux (Royaume-Uni), M. Lardinois a regretté de devoir parfois se considérer, non comme le responsable du dossier agricole européen mais souvent comme une sorte de pompier européen courant d'un incendie à l'autre.

Viande bovine

A l'inévitable question posée sur d'éventuelles ventes de viande bovine à l'URSS, M. Lardinois a répété la position de la Commission : les exportateurs de la Communauté peuvent effectuer des ventes vers tous les pays tiers. La Commission ne fixera toutefois ni restitutions spéciales pour un pays tiers, ni restitutions permettant des ventes au-dessous du prix mondial. Il ne voyait d'ailleurs aucune raison pour empêcher des exportateurs de vendre de la viande bovine à l'Europe de l'Est puisque la Communauté importe, elle-même, en provenance de ces pays.

Attitude du gouvernement britannique

A la question de savoir si le gouvernement de M. Wilson obtiendrait une "renégociation" dans le domaine agricole, M. Lardinois s'est référé à l'accord récent sur les mesures dans le secteur de la viande bovine pour indiquer que, dans le cadre normal des travaux, chaque Etat membre pouvait faire valoir son influence. "Si les Britanniques ont de bonnes idées, pourquoi ne pas les adopter?" Selon M. Lardinois, le gouvernement britannique voit à présent la politique agricole de manière beaucoup plus positive qu'il y a quatre mois ; il a, a ajouté M. Lardinois, compris que cette politique n'était pas un instrument rigide comme il l'avait cru tout d'abord.

Stockage de céréales

En réponse à une question sur la constitution de stocks internationaux de certains produits agricoles, M. Lardinois a rappelé qu'au mois de novembre se tiendra à Rome la Conférence mondiale de l'alimentation. Il s'attend à ce que cette Conférence formule des directives globales dans le domaine du stockage. Leur concrétisation qui, selon M. Lardinois, devrait se faire sous forme d'accords internationaux "fermes" par produit, pourrait être réglée dans le cadre des négociations au GATT. Un stock de lysine lui semble, a-t-il dit, aussi souhaitable qu'un stock de céréales puisque les derniers mouvements des prix du soja démontrent qu'il n'existe pas de certitudes sur l'approvisionnement dans ce secteur.

Amitiés,

B. OLIVI

no SANTARELLI

